

ENSEMBLE

LA LETTRE D'INFORMATION

Bimensuelle / mi novembre 2011 - N° 20



EDITO

PAR ARMAND CREUS,

AAASSEZ D'AUSTERITE !

Nous sommes à la veille d'échéances électorales cruciales pour chasser Sarkozy et toute la droite. La crise historique du capitalisme se poursuit et l'oligarchie des possédants fait payer durement la crise au peuple, comme le dénonce le mouvement des « indignés » aux USA même. Les peuples résistent, la colère populaire enfle mais elle ne doit pas être instrumentalisée par l'extrême-droite et un FN qui cherche à faire « griffe de velours ». Il y a urgence de réponses sociales, écologiques et démocratiques alternatives à gauche, à la hauteur des enjeux et du rejet du sarkozysme.

La conférence régionale que nous avons organisée à Portes les Valence samedi 5/11 « Quelle politique publique de l'énergie en Rhône-Alpes ? » autour des nouveaux enjeux de l'énergie dans la 2° Région nucléarisée du pays qui est aussi la première Région industrielle, fait partie de choix de société majeurs qui exigent un débat argumenté contre tout raccourci électoraliste. (Cf. dossier spécial Energie).

C'est bien le rôle du Front de Gauche, de son candidat à la présidentielle JL Mélenchon et de ses candidat(e)s au 1er tour des Législatives de mettre en débat le « programme partagé » pour lever un grand mouvement populaire dans des milliers d'« Assemblées citoyennes » dans tout le pays.

Il s'agit ainsi de faire bouger les lignes à gauche pour montrer qu'il ya une autre voie pour toute la gauche que la « rigueur juste » et en finir avec les politiques d'austérité et de récession sous le diktat des Agences de Notation. Celles-ci mènent tout droit à des catastrophes, non seulement en Grèce, mais dans tous les pays de l'UE dont la France où nous en sommes au 2ème Plan Fillon d'austérité en moins de 3 mois !

Il y a menace sur le projet européen lui-même qu'il s'agit de réhabiliter : ce n'est ni de l'euro ni de l'Europe qu'il faut sortir mais des Traités qui la conduisent à sa perte, en la refondant sur d'autres bases.

L'heure est bien à la résistance et à l'offensive avec le FRONT de GAUCHE dans les luttes, dans les élections, dans les institutions.

La préparation et le vote du budget régional le mois prochain montreront cette détermination.



Sommaire :

- Edito.....p.1
- Dossier Energiep.2 - 5
- >Retour sur évènement
- >Interventions
- >3 questions à
- Eco/Emploi.....p.6
- Lycées + Logement.....p.7
- International.....p. 8

Contact :

Groupe Front de Gauche,
Ensemble, Communistes, Parti de
Gauche, Gauche Unitaire et
Partenaires
Région Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand -
CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02
Tel : 04 26 73 40 95
Fax : 04 26 73 14 67
Site Internet:
www.frontdegauche-rhonealpes.fr
E-mail : contact@frontdegauche-rhonealpes.fr

RETROUVEZ TOUTE
NOTRE ACTUALITE
SUR INTERNET

www.frontdegauche-rhonealpes.fr

Retour sur évènement



Une trentaine de personnes étaient présentes lors de la formation sur l'énergie co-organisée par le groupe Front de Gauche Rhône-Alpes et le CIDEFE à Portes-les-Valences le 5 novembre dernier.

Sujet d'actualité dense, plusieurs axes de débats ont été abordés par les participants : production d'électricité ; diversité, disparités et épuisement des ressources ; demande croissante des populations et sobriété ; précarité énergétique et droit à l'énergie ; réchauffement climatique... Tous ces sujets ont été traités sous l'angle de l'implication des collectivités et des politiques publiques à mener pour relever les défis d'avenir.

Les débats ont permis de développer certains thèmes dont les quelques points suivants (non exhaustif) :

-Droit à l'énergie : l'accès à l'énergie est une source d'inégalités très importantes partout dans le monde. La transition énergétique doit passer par le changement des modes de consommation et de production des pays riches (cf planification écologique avec sobriété et efficacité énergétiques dans l'intervention de Corinne Morel-Darleux) et des coopérations doivent être menées avec les pays émergents pour favoriser un développement humain durable. Les ressources énergétiques comme les ressources en eau sont des enjeux géostratégiques cruciaux.

-Précarité énergétique : Elle touche 10 millions de personnes en France. On dénombre plus de 100 000 coupures en gaz par an et plus de 150 000 en électricité. Les questions d'équité et de solidarité doivent être remises au centre de la réflexion. (voir document présenté par Valérie Goncalves)

-La question du nucléaire : avec la volonté de dépasser le seul débat du pour ou contre, les échanges ont permis de pointer que dans son fonctionnement actuel, le nucléaire ne répond pas aux exigences sociales et environnementales (problème des déchets, pillage des pays pour la production en uranium, sous-traitance qui amène des problèmes de sécurité et de conditions de travail). Cette gestion capitaliste du nucléaire, déclinaison des directives européennes sur la libéralisation du marché, dégrade les conditions de sécurité en faisant passer la logique de rentabilité avant l'intérêt général et cela peut entraîner des conséquences dramatiques comme à Fukushima. Certains participants estiment que dans l'état actuel



des choses, seul le nucléaire est en mesure de relever les défis de la lutte contre le réchauffement climatique tout en répondant à l'augmentation des besoins des populations. D'autres estiment qu'il existe des alternatives, comme le scénario negawatt par exemple. Dans tous les cas, il se révèle essentiel de miser davantage sur la recherche afin d'exploiter de nouvelles et diverses ressources tout en limitant l'impact social et environnemental de la production. Le débat reste ouvert et l'enjeu nécessite pour le Front de Gauche la tenue d'un grand débat national et d'un référendum.

-Les énergies renouvelables : doivent être développées mais pas de n'importe quelle façon. (Voir intervention de Corinne Morel-Darleux) Solaire, photovoltaïque, éolien, biomasse, biogaz, bois, hydroélectricité... autant de secteurs dans lesquels la Région a choisi de s'investir. Le risque, sans des objectifs politiques clairs, est de tomber dans les mêmes travers que pour toute entreprise avec délocalisations et licenciements (exemple de Photowatt)

-Filière bois : (intervention de Philippe Leeuwenberg) Pas de plan de gestion durable de la forêt, l'ONF connaît une situation alarmante avec une chute de ses agents réduits à de la gestion de vente de bois à la place de la gestion de coupage sur le long terme, pas de politique de replantation...

-Région Rhône-Alpes : Première région française en matière de production d'énergie et d'électricité, deuxième région en matière de consommation, région pionnière dans le développement des énergies renouvelables, l'une des premières du monde pour l'industrie nucléaire civile. Elle a donc un rôle fondamental à jouer dans ce domaine et une réflexion importante à mener par le conseil régional. (cf intervention de Gilles Ravache)



-Rôle des collectivités : Plusieurs leviers d'actions sont évoqués (voir intervention de Gilles Pereyron) : la TLE (taxe locale d'électricité) prélevée directement sur les factures d'électricité. Le taux est fixé par délibération au sein des conseils municipaux. De même, la CSPE (contribution au service public de l'électricité) sert à compenser les pertes liées à l'obligation de rachat par EDF de l'énergie renouvelable. Enfin, les concessions de distribution d'électricité et de gaz sont de plus en plus proposées comme alternatives aux collectivités mais sont à double tranchant car elles ne permettent pas l'égalité de traitement entre les territoires (en terme de tarifs et d'accès). Elles se présentent d'ailleurs dans le cadre du marché de la libéralisation de l'électricité.



-Pôle public de l'énergie : si la production locale peut être envisagée, la distribution doit être nationale afin de garantir la péréquation tarifaire à l'ensemble des usagers et l'accès à un droit à l'énergie pour tous. La création d'un pôle public de l'énergie serait le plus à même d'assurer la transition énergétique et la cohérence des politiques publiques.



OUVERTURE ET ANIMATION DE LA JOURNÉE :

JEAN-MICHEL BOCHATON

MAIRE ADJOINT DE PORTES-LÈS-VALENCE, VICE-PDT DE « VALENCE AGGLO SUD RHÔNE-ALPES »,
PDT DU CIDEFE 26

TÉMOINS TERRITORIAUX / INTERVENANTS :

- VALÉRIE GONCALVES : ANIMATRICE DE LA COMMISSION « ENERGIE » AU SEIN DU PCF
- GILLES PEREYRON, MEMBRE DU CESER RHÔNE-ALPES, ANCIEN ÉLU CCE EUROPE D'EDF
- CORINNE MOREL-DARLEUX : CONSEILLÈRE RÉGIONALE 26, MEMBRE DE LA COMMISSION RÉGIONALE « ENERGIE ET CLIMAT », SECRÉTAIRE NATIONALE À L'ÉCOLOGIE DU PG
- PHILIPPE LEEUWENBERG : CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA DRÔME DÉLÉGUÉ À LA FILIÈRE BOIS

Retrouvez les textes des intervenants
sur notre site Internet

Intervention de Corinne MOREL-DARLEUX

Je vais aborder 3 points fondamentaux :

- La question des services publics et du pôle public de l'énergie
- La transition énergétique
- La démocratisation et l'appropriation citoyenne



On ne peut pas laisser un sujet aussi important que l'énergie entre les mains d'intérêts privés capitalistes dont la seule logique, telle qu'elle apparaît dans le système économique d'aujourd'hui, est une logique de profit et de rentabilité. On a vu ce que cela donnait dans certains endroits du monde malheureusement : la marrée noire provoquée par BP dans le golf du Mexique l'année dernière ; On a su après coup que TEPCO, l'opérateur privé de la centrale de Fukushima, avait masqué certaines informations de sécurité afin de préserver son cours en bourse.

Et plus près de chez nous on voit bien que la logique de privatisation d'EDF en application des directives européennes de libéralisation du marché de l'électricité provoque de plus en plus l'inquiétude des travailleurs et des syndicats sur les questions de

sécurité. On observe notamment la diminution des durées d'arrêts des réacteurs pour des opérations de maintenance puisque cela coûte cher et la direction d'EDF est aujourd'hui davantage dans une logique de rentabilité et non de service public. Il y a beaucoup de témoignages des travailleurs du nucléaire là-dessus.

Cela pose les questions de sous-traitance, de conditions de travail et de formation qui sont au cœur de ces enjeux.

Pour toutes ces raisons nous sommes attachés à un service public de l'énergie et à la création d'un pôle public de l'énergie qui puisse voir le retour à 100% public d'EDF, mais également de Gaz de France et de Total, de manière à redonner les moyens à la collectivité de mener une politique énergétique qui soit guidée par l'intérêt général et non par la logique de profit financier.

C'est un point très important que nous avons résumé sous le terme de planification écologique.

Il y a deux ans, ce terme faisait bondir certains, croyant qu'il s'agissait d'un retour au Gosplan ! Aujourd'hui tout le monde le reprend dans les partis politiques, comme quoi l'idéologie dominante commence à se fissurer c'est une bonne chose...

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

Intervention de Gilles RAVACHE

Ce travail confirme qu'il y a une alternative possible sur les questions énergétiques. Il y a une autre politique possible au théorème de Margaret Thatcher « il n'y a pas d'autre choix ». Elle est encore à travailler et elle peut être l'objet d'un grand débat national sur l'avenir pour répondre aux besoins énergétiques en France, en Europe et dans le monde.



Ces enjeux sont particulièrement importants pour Rhône-Alpes, nous sommes non seulement la première région productrice d'électricité, mais nous avons une autre caractéristique, les activités industrielles dans la Région sont directement impactées par les enjeux dont nous parlons.

Nous avons une industrie chimique basée sur le pétrole, or la raréfaction de cette ressource ne fait aucun doute aujourd'hui. La question des ressources énergétiques impacte très puissamment l'avenir des activités de la Région Rhône-Alpes. Et donc par conséquent, au-delà de la production elle-même

d'énergie, toutes les activités de la Région sont interrogées par ces préoccupations. Or les débats ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux. L'échange que l'on a eu lors de cette journée est donc très utile pour notre action au sein du Conseil Régional.

Nous sommes une très grande Région et nous avons la possibilité au Conseil Régional d'engager des actions que peu de collectivités peuvent envisager de faire. Nous sommes par exemple sur le marché des certificats d'énergie, nous oeuvrons par le biais de travaux dans les lycées aux économies d'énergie, nous allons par exemple construire dans les années qui viennent le premier lycée intégralement à énergie positive. Nous sommes donc un acteur en capacité de se poser la question de comment en tirer bénéfice pour ses recettes. Mais si on prend le problème comme ça je pense qu'on fait fausse route...

La Région doit plutôt se poser la question sur comment nous nous épaulons entre territoires, avec toutes les collectivités locales, pour ne pas céder aux logiques dominantes. La responsabilité de la région Rhône-Alpes est d'être un des lieux de la coopération entre toutes les collectivités.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

Dans les luttes**3 QUESTIONS À**

Gilles PEREYRON,
Secrétaire de l'ONG Droit à l'Energie,

**-L'accès à l'énergie est-il source d'inégalités sociales en France ?**

Oui bien sûr, l'accès à l'énergie est source d'inégalités dans le monde, 80% des énergies sont consommées par 20% de la population, inégalité fondamentale entre le Nord et le Sud : un européen consomme 6.5 fois plus qu'un africain, inégalité entre pays d'une même zone un américain consomme 5 fois plus qu'un Mexicain, inégalité dans notre pays un habitant de Charbonnières les bains consomme 3 fois plus qu'un habitant de Vaux en Velin. Et pourtant les appareils électriques d'un habitant de Vaux en Velin sont bien souvent plus énergétivore que ceux d'un habitant de Charbonnières... A cela il faut ajouter la précarité énergétique qui touche 3.7 millions de foyers en France soit environ 10 millions de personnes. Nous relevons annuellement en moyenne 150 000 coupures d'électricité dues à la précarité. Sans électricité c'est l'exclusion des plus démunis de la vie sociale.

-Quelles sont les conséquences directes de la libéralisation du secteur de l'énergie pour les usagers ?

Il faut d'abord rappeler que la libéralisation du secteur de l'énergie est une volonté de l'Europe et des Etats Européen pour la France. Lors du sommet de Barcelone en 2002, les chefs d'Etat ont décidé de pousser un peu plus le processus de libéralisation en décidant entre autre l'ouverture total des marchés, la fin du tarif régulé, la séparation des activités de transport, de production et de distribution. Pour la France c'est le président Jacques Chirac et le 1er ministre de l'époque Lionel Jospin qui ont signé cet accord. La première des conséquences c'est l'éclatement d'EDF en plusieurs sociétés : EDF, SA RTE, ERDF.

La deuxième conséquence c'est la fin des tarifs régulés, en premier pour les industriels avec pour conséquence une augmentation du prix de l'électricité et du gaz. Et depuis peu la loi NOME votée par le parlement français qui met fin progressivement aux tarifs régulés pour les usages

domestiques, les artisans PME PMI et les collectivités locales. Là encore on peut s'attendre à une augmentation des prix qui entrainera une augmentation des inégalités par le prix de l'énergie. Sans parler aussi d'éventuelles conséquences sur l'emploi. Quand les prix de la matière première augmentent, l'emploi est toujours la variable d'ajustement pour le patronat.

-D'après vous, les collectivités locales sont-elles en mesure de palier aux déficits de service public de l'énergie ?

Le programme du Conseil National de la Résistance prévoyait la nationalisation de l'électricité et du gaz. La loi de 1946 a permis de doter la France d'un secteur public de l'électricité et du gaz qui a donné obligation à l'opérateur EDF de desservir tous les habitants de France avec égalité de traitement, obligation de desserte et au même tarif.

Pour cela le législateur a regroupé en une Entreprise public tous les producteurs transporteurs et 95% des régies municipales, ce qui a permis d'avoir l'électricité la moins chère d'Europe avec un taux de coupure pour incident le moins élevé d'Europe, un aménagement du territoire équitable, et une solidarité entre communes rurales et urbaines.

Avec la privatisation de Gaz de France et la transformation EDF en société Anonyme, ces deux fleurons de nos services publics se sont transformés en groupe ayant comme objectif la rémunération des actionnaires. Mais ce n'est pas en dépouillant ces groupes en France que nous répondrons aux enjeux énergétiques et environnementaux. Bien au contraire, nous risquons de nous retrouver avec encore plus d'inégalités sociales, dues à la différence entre les collectivités riches et pauvres.

Certaines collectivités surtout urbaines pensent redevenir distributeurs, voire même producteurs pour trouver d'autres financements. Cette solution peut être rentable pour certaines mais cela se fera au détriment des autres collectivités locales. Notamment les collectivités rurales diront adieu à la péréquation tarifaire, à l'aménagement du territoire et à l'égalité de traitement. On nous dit souvent qu'il faut évoluer et changer mais revenir comme avant 1946, est-ce une évolution ou une régression de société ?

URGENCE ENTREPRISES LE POINT SUR LA SITUATION

par *Christiane PUTHOD,*



Le groupe « Urgence Entreprise » que je préside à la Région toutes les trois semaines a examiné lors de sa dernière séance du 2 novembre, pas moins de 20 dossiers d'entreprises signalées en difficultés économiques et donc sociales...

20 entreprises, plusieurs milliers d'emplois au total qui sont à la merci de patrons voyous ! C'est le cas chez Veninov, chez GITEC avec la délocalisation progressive, où encore chez Lejaby où la stratégie capitaliste poursuit sa course folle. Partout la même logique de profits pour laquelle les femmes, les hommes, les salariés n'existent pas.

La situation industrielle de notre région se dégrade. Tous les discours autour de « la crise » économique, la faillite potentielle des Etats plombent le moral et l'atmosphère général. Jamais les luttes n'ont été aussi indispensables pour défendre l'outil de production. C'est pourquoi il me paraît important d'évoquer ces luttes qui sont particulièrement intenses et exemplaires, que je soutiens dans le cadre de mes responsabilités avec l'ensemble des élus Front de Gauche.

Chez Veninov les 87 salariés licenciés en juillet 2011 continuent d'occuper l'usine en permanence. L'affaire des patrons Goldon Brothers, voyous s'il en est, est entre les mains de la justice. Le tribunal tranchera sans doute le 30 novembre prochain.... Mais ce que veulent les Veninov en priorité, c'est que l'outil de production redémarre, que l'entreprise soit reprise et que demain les machines tournent et qu'ils

retrouvent emploi et dignité.

Au bout de quatre mois de débats juridiques, la lutte est de plus en plus difficile à tenir. Les 87 salariés, appuyés par les élus du Front de Gauche réclament la « réquisition de l'entreprise » en saisissant directement le gouvernement. Leur logique est simple et limpide : la guerre a été déclarée aux salariés, le gouvernement doit réquisitionner. Ainsi la lutte sera gagnée.

Sur le site de feu GPV, à Davézieux, un collectif de salariés licenciés s'est constitué afin de travailler à un projet de création d'entreprise sous forme de coopérative. Cela redonnerait un projet à cette partie de l'Ardèche et un emploi aux ex GPV. Il faut du courage pour négocier des machines et des marchés avec celui qui vient de vous racheter et vous priver d'emploi. Il faut du courage pour se projeter dans un « Business plan » quand il y a seulement un mois vous étiez salarié exécutant.

Chez Lejaby à Rillieux, les femmes sont « sonnées » par l'annonce de la mise en redressement judiciaire et la vente de leur entreprise. Déjà au printemps dernier, les sites du Teil et d'Ambérieu en Bugey avaient été fermés et la production délocalisée au Maghreb. Elle ramassent leurs forces et se lancent dans une nouvelle bagarre pour la défense de l'emploi et du savoir faire dans la lingerie française et particulièrement rhonaine.

Trois cas mais il y en a bien d'autres ... On remarque partout la violence faite aux salariés et l'énergie dont ils font preuve pour dire NON ! Non à ces mauvais traitements, aux injustices économiques et à ce mépris du droit au travail pour tous et au développement de tous les territoires. Avec d'autres, elles et ils construisent un front de luttes que notre groupe soutient et souhaite amplifier.



PHOTOWATT

LE LEADER FRANÇAIS DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES PHOTOWATT EST EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE. C'EST UNE CONSÉQUENCE DIRECTE DE LA POLITIQUE ABSURDE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES.

LES BELLES INTENTIONS DU GRENELLE SE SONT VITE ENVOLÉES DERRIÈRE LES LOBBYS ET LE LIBÉRALISME. LA BAISSÉ DES TARIFS DE RACHAT DE L'ÉLECTRICITÉ ET LA CONCURRENCE DÉLOYALE DES PAYS À BAS COÛTS SONT À L'ORIGINE DE CETTE DÉCISION DÉSASTREUSE. ENCORE UNE FOIS, LE LIBRE JEU DU MARCHÉ VA CONTRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

DANS L'URGENCE, IL REVIENT À L'ÉTAT D'ASSURER L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DE SOUTENIR TOUT PROJET DE REPRÉSE DE L'ACTIVITÉ. POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE CETTE PRODUCTION STRATÉGIQUE ET GARANTIR LES 441 EMPLOIS DE L'ENTREPRISE.

LYCEES

MOUNIER, DES AVANCÉES

par *Elisa MARTIN*,



L'avenir de cet établissement jugé exemplaire sur le plan de la mixité et de la réussite des élèves a connu bien des aléas. Chacun le sait.

La procédure juridique suit son cours et nous ne pouvons que regretter que le dialogue n'ait pu se construire de bonne manière. Cela démontre que la décision autoritaire n'est plus acceptable, alors que la concertation et la participation citoyenne devrait être la règle,

Aujourd'hui réflexion est menée sur l'offre pédagogique à Grenoble en général et sur les quartiers sud en particulier. Le groupe projet s'est mis en route, il réunit l'académie, le Conseil régional, et les acteurs du lycées : direction, lycéens, parents, enseignants, personnels. Nous devons tenir compte des données sur la population lycéenne des prochaines années fournies par la ville de Grenoble. Nous avons également besoin de connaître les projets de l'académie, qu'elle tarde à verser au travail commun.

Cette démarche qui associe tous les intéressés

devra définir un projet ambitieux pour Mounier qui assure son avenir avec celui des autres lycées de l'agglomération.

Ainsi il est envisagé de transférer une partie des formations dispensées au lycée Jean Jaurès, des formations tertiaires, au futur lycée Mounier. Cette option de notre point de vue peut être en effet envisagée, en particulier si elle permet à tous les élèves de ces deux établissements de bénéficier de meilleures conditions d'étude allant dans le sens de la réussite de tous. Nous veillerons à la synergie et à la complémentarité entre les filières professionnelles et générales. Le lycée Mounier doit rester majoritairement un lycée d'enseignement général accueillant quelques formations professionnelles.

Cela suppose de se projeter dans des effectifs le permettant. Au début des discussions ils étaient prévus autour de 800 élèves. On arrive aujourd'hui autour de 1000. On pourrait aller au delà, 1200 mais il faut également considérer les effectifs des autres établissements qui ne doivent pas y perdre, en particulier les lycées Argouges et Vaucanson.

L'objectif est un établissement mixte dans ses formations et qui offre aussi une diversité d'options qui, comme nous ne cessons de le répéter, est une exigence pour garantir la mixité à laquelle tous affirment être attachés.

Nous restons vigilants quant à ce point.

POLITIQUE DE LA VILLE

LE GOUVERNEMENT SUPPRIME LES AIDES À LA CNL

par *Armand CREUS*,



La Confédération Nationale du Logement (CNL) vient de recevoir une véritable sanction de la part du Gouvernement. Est-ce ainsi qu'on bâillonne les associations qui luttent en France ? Est-ce ainsi que l'on fait reculer le droit au logement auquel ont droit les citoyens ?

La CNL est l'une des plus grandes associations de défense des droits des locataires, des propriétaires habitants, des consommateurs. Agréée constamment depuis 1980, assurant chaque année une aide juridique à des milliers de bénéficiaires, l'efficacité, le sérieux et la nécessaire action de l'association n'est plus à prouver.

Pourtant, alors que la situation du logement en France dans le contexte de crise est plus

qu'alarmante, ce gouvernement ne trouve rien de mieux que de supprimer l'agrément consommation de la CNL, ce qui implique la perte d'une subvention de 270 000 € indispensable à son fonctionnement.

Sous des prétextes fallacieux, le

gouvernement tente de faire taire une association qui est amenée à lutter bien souvent contre les mesures injustes prises par le gouvernement.

En effet, rappelons que la CNL se bat pour :

- Le gel des loyers dans tous les secteurs locatifs.
- La revalorisation de 25 % des aides personnelles et la prise en compte dans le calcul de la totalité du coût des charges locatives.
- Un véritable service public de l'Energie.
- L'arrêt de toutes les saisies, coupures d'eau, de gaz et d'électricité, expulsions.
- La construction annuelle de 180 000 logements locatifs véritablement sociaux.
- La garantie et l'amélioration du statut d'occupation des locataires.
- La mise en œuvre d'un Service public national et décentralisé du logement et de l'habitat.

Pour lire la suite, cliquez ici

PALESTINE, APRÈS LA RECONNAISSANCE PAR L'UNESCO, LA SITUATION RESTE TENDUE...

par Corinne MOREL-DARLEUX,

Je rentre d'une délégation du PG en Israël et Palestine de six jours. L'occasion d'évaluer la situation sur place et de rencontrer les acteurs du processus de paix à Tel Aviv, Jerusalem, Bethléem et Ramallah. J'ai ainsi rencontré des représentants du mouvement social de cet été du Boulevard Rotschild à Tel Aviv, le Président du Conseil National Palestinien, le Premier Ministre Palestinien Salam Fayyad, le Parti de gauche "Initiative Nationale Palestinienne", mais également des ONG, des citoyens Palestiniens en territoires occupés, les parents du prisonnier franco-palestinien Salah Hamouri détenu depuis 7 ans, et des paysans réunis en coopérative.

J'ai pu constater la progression de l'édification du Mur et de la colonisation en Cisjordanie, et les situations invivables que cette extension de l'occupation et la militarisation qui l'accompagne, provoque parmi la population Palestinienne. Des familles séparées, des bergers privés de leurs terres, des enfants obligés d'être escortés pour se rendre à l'école, des familles expulsées du jour au lendemain.

Face à cette situation, les responsables politiques que nous sommes ne peuvent rester les bras croisés. L'actualité nous offre de nombreuses occasions de réagir et de prendre position, comme nous l'avons déjà fait par exemple en soutien à l'initiative de solidarité "Un bateau pour Gaza". Reconnaissance de la Palestine par l'UNESCO suivie des représailles financières des États Unis et de la relance de 2.000 logements annoncée par Israël à Jérusalem Est, arrestation de la nouvelle flotille pacifiste et détention de Paul Murphy, député européen, et enfin nouveau report annoncé pour la libération du franco-palestinien Salah Hamouri... La situation est tendue.



La Région doit réagir. Elle le peut par le biais de ses compétences en matière de solidarités internationales. Le travail sur la nouvelle délibération cadre doit intégrer cette dimension et prévoir un accord de coopération avec cette Région que l'Unesco reconnaît désormais comme membre à part

entière. En espérant que l'ONU fasse de même très prochainement.

Les élu-e-s du Front de Gauche réaffirment à cette occasion leur solidarité entière avec le combat en faveur de l'application du droit international et des résolutions de l'ONU, contre l'occupation israélienne à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem Est, pour le droit au retour des réfugiés, la reconnaissance des frontières de 1967 et la reconnaissance de la Palestine à l'ONU.

SALAH HAMOURI DOIT IMPÉRATIVEMENT REJOINDRE LES SIENS À JÉRUSALEM LE 28 NOVEMBRE 2011!

Un document officiel du CICR indique que, selon les autorités israéliennes, notre jeune compatriote Salah Hamouri qui « a été arrêté le 13.03. 2005 doit effectuer 6 ans, 8 mois et 15 jours de prison ».

Salah Hamouri aura accompli sa peine le 28 novembre.

L'annonce d'une libération repoussée à mars 2012 est inacceptable.

Les autorités françaises, malgré les discours empreints de bonne volonté n'ont exercé aucune pression susceptible de faire plier les autorités israéliennes.

Nous demandons que la date de libération de Salah HAMOURI soit respectée, il ne doit pas passer une minute de plus en prison!

